

INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

TREND

Classe A-AZ FUND USD (ACC) (Code ISIN LU1232075306)

un compartiment de AZ Fund 1 géré par AZ Fund Management S.A., partie du groupe de sociétés Azimut Group

A) OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT:

Objectifs: le Compartiment est à la recherche d'une valorisation de ses actifs à long terme.

Politique d'investissement:

Le Compartiment est un Nourricier du Compartiment «AZ Multi Asset – Institutional T» (le Maître). Le Nourricier investira d'une façon permanente au moins 85% de ses actifs dans ledit Maître.

L'objectif, la politique d'investissement et le profil de risque du Nourricier et du Maître sont analogues. Le résultat des investissements effectués par le Nourricier et par le Maître sont analogues à l'exception des avoirs du Nourricier qui ne seront pas investis dans le Maître.

«AZ Multi Asset- Institutional T» est un Compartiment enregistré au Luxembourg de AZ Multi Asset, un organisme de placement collectif en valeurs mobilières régi par la Partie I de la Loi de 2010. La politique d'investissement poursuivie par le Compartiment est la valorisation de capital.

Le Maître investira, dans l'optique d'une valorisation de ses actifs à long terme dans des actions, ou titres assimilables aux actions (notamment des obligations convertibles, bons de souscription, certificats d'investissement), cotés sur une bourse ou tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public de tous pays et en obligations et instruments du marché monétaire.

La Société de Gestion pourra en effet, à sa seule discrétion et en vue d'une gestion flexible du Maître, investir de 0% jusqu'à 100% de ses actifs nets dans des actions, et, tout en respectant les limites des

restrictions concentrer le choix des investissements dans un nombre non élevé d'émetteurs globaux principalement de haut standing. Le restant des actifs nets du Maître sera, par contre, investi dans des obligations et instruments du marché monétaire.

En vue d'une bonne gestion du portefeuille, le Maître pourra recourir, dans les limites prévues par la loi, aux instruments financiers et aux techniques autorisées par la réglementation, notamment aux techniques de protection contre les risques de change et les variations des cours boursiers. L'exposition aux risques de change sera normalement couverte.

Le Compartiment pourra en outre utiliser des instruments financiers dérivés à toutes fins. Le Maître Compartiment n'investira pas plus de 10% de ses actifs nets en parts d'OPCVM et/ou d'autres OPC.

Dans des circonstances de marchés particulières, la référence à un rating spécifique repris dans la présente fiche pourra n'être d'application qu'au moment de l'achat du titre en question. De plus, même si le Gérant aura pour principe de respecter ce rating spécifique, il pourra s'en écarter si cela est dans l'intérêt des porteurs de parts ou dans des circonstances de marchés exceptionnelles.

Rachat de Parts: les Porteurs de Parts du Compartiment peuvent, chaque jour à tout moment, demander le rachat de leurs Parts contre espèces. Les remboursements se feront sur une base journalière.

Politique de distribution: le Compartiment poursuit une politique de capitalisation des revenus.

B) PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT:

A risque plus faible

Rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Ces classes se situant dans la **catégorie du risque 5** du fait de ses hausses ou fléchissements, ou données simulées, par le passé.
- la catégorie de risque associée à ces classes ayant été calculée sur la base des données historiques, elle peut ne pas être une indication fiable de son profil de risque futur
- la catégorie de risque n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps;
- la catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque » ;
- autres risques importants pour le Compartiment non pris convenablement en compte dans cet indicateur: risques actionnaires et partialement de change

Risques:

- **Risques de concentration:** du fait de sa caractérisation, ce Compartiment pourra investir de 0 à 100% de la valeur nette de ses avoirs propres en actions et concentrer ses propres choix d'investissements sur un faible nombre d'émetteurs globaux principalement d'un niveau élevé.
- **Risques géopolitiques:** le revenu de l'investissement pourrait se ressentir des risques liés à la situation financière et géopolitique des pays dans lesquels les investissements sont réalisés.
- **Risques des pays émergents:** contenu

C) FRAIS:

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée:	4% (*): sur la valeur nominale du plan, pour les souscriptions effectuées au travers de plans pluriannuels d'investissement; 2% (*) sur le montant investi pour les souscriptions effectuées en solution unique
Commission d'Intermédiation:	1% (*) sur le montant investi pour toutes les souscriptions effectuées en solution unique, même dans le cas de conversion du Compartiments ou ladite commission ne pas prévue. Il n'y a pas de frais d'entrée pour les souscriptions dans le Maître
Frais de sortie:	0% (*) sur le montant objet du rachat Il n'y a pas de frais de sortie pour les rachats dans le Maître
Frais de conversion :	Euros 25,00. Pour plus d'information veuillez vous référer à l'Annexe II du prospectus du Fonds

(*) les pourcentages indiqués sont les maxima pouvant être prélevés sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins

Frais prélevés par le Compartiment sur une année (combinés avec les frais prélevés par le Maître)

Frais courants:	2,53% des actifs nets
Frais de gestion et de fonctionnement	

Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances

Commission de gestion variable additionnelle	0,007% de la valeur globale du Compartiment (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même) pour chaque point pourcentage de rendement réalisé par le Compartiment. Par rendement du Compartiment, on entend l'augmentation, exprimée en pourcentage annualisé, de la valeur d'inventaire de la part unitaire calculée (nette de tous les passifs divers de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle même), le dernier jour ouvrable du mois, par rapport à la valeur nette d'inventaire, de la part unitaire du jour ouvrable correspondant du trimestre précédent. Le paiement de l'éventuelle commission de gestion variable additionnelle intervient sur une base mensuelle. 0,28% est le montant facturé au titre du dernier exercice. Ce montant est fortement lié aux tendances des marchés et donc il ne reflète pas nécessairement ni la situation présente de ces marchés ni la tendance de la commission elle-même. Il n'y a pas de commission de gestion variable additionnelle au niveau du Maître.
---	--

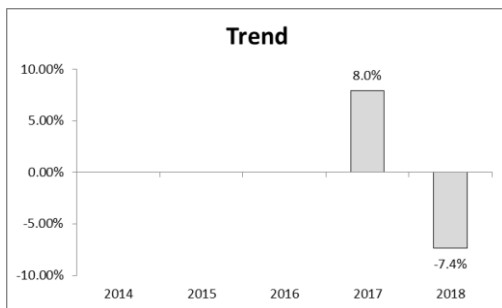
L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos en 31 décembre 2018. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Les frais courants ne comprennent pas les commissions liées à certaines circonstances et les frais de transactions (excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou

vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective).

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements. Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la section 15 et à l'Annexe II du prospectus de AZ Fund 1, disponible sur le site internet www.azimut.it

D) PERFORMANCES PASSES:



- Le Compartiment a été transformé en un Nourricier du Compartiment « AZ Multi Asset – Institutional T » en date du 20 décembre 2013. Les performances antérieures à cette date ont été réalisées dans des circonstances qui ne sont plus d'actualité
- Les performances historiques ne constituent pas un indicateur de performances futures
- Les performances historiques du Compartiment reflètent les frais à charge du Compartiment et n'incluent pas les frais directement à charge de l'investisseur
- Les performances historiques ont été évaluées en USD
- Le Compartiment a été créé le 01 septembre 2005
- Ce type des Parts ont été créé en 2016

E) INFORMATIONS PRATIQUES:

- **Nom du dépositaire:** BNP Paribas Securities Services, succursale de Luxembourg.
- **Lieu et modalités d'obtention d'informations supplémentaires:** les investisseurs peuvent obtenir de plus amples informations sur AZ FUND 1, ses compartiments et les classes de parts disponibles dans le prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it. Le prospectus et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble des compartiments de AZ Fund 1. Les actifs et passifs des compartiments sont ségrégués en vertu de dispositions légales.
De plus amples informations sur le Fonds et le Maître, telles qu'une copie du règlement de gestion, du Prospectus, du dernier rapport annuel et de tout rapport semestriel ultérieur peuvent être obtenues gratuitement en français au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation.
- **Politique de rémunération de la Société de Gestion:** La politique de rémunération actualisée, y compris, sans s'y limiter, une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages, est disponible sur le site internet: <http://www.azimut-group.com/en/international-presence/az-fund-management>
Un exemplaire sur papier est mis à disposition gratuitement sur demande au siège social de la Société de Gestion
- **Modalités d'obtention d'autres informations pratiques:** d'autres informations pratiques, en ce compris le tout dernier prix

des parts, peuvent être obtenues gratuitement au siège social de la Société de Gestion (AZ Fund Management S.A, 35, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg) ainsi qu'auprès des agents placeurs dans les pays de commercialisation.

- **Fiscalité:** la législation fiscale du grand-duché de Luxembourg peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.
- **Responsabilité:** la responsabilité de AZ Fund Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du AZ Fund 1.
- **Autres Types de Parts:** le Compartiment peut émettre différents types de parts. Pour plus d'information sur les types de Parts, veuillez vous référer aux prospectus du AZ Fund 1 ou sur le site internet www.azimut.it
- **Conversions:** les investisseurs ont le droit d'échanger les parts qu'ils détiennent dans un compartiment contre des parts d'un autre compartiment de AZ FUND 1 selon les modalités de conversion décrites au chapitre 11 du prospectus de AZ Fund 1.

AZ FUND 1 est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. AZ Fund Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 19 février 2019.